

Master Professionnel Management (double compétence)

spécialité **Administration des Entreprises (master MAE)**



Brochure détaillée

Présentation générale de la formation	2
1) Les finalités	2
2) Les débouchés professionnels	2
Organisation et contenu des enseignements	3
1) La maquette du diplôme	3
2) Le déroulement des cours	3
3) La période de stage	3
4) Le cas des étudiants salariés	4
Modalités d'accès au Master AE	4
1) Les conditions préalables	4
2) Le processus d'admission ordinaire	5
A) Le test des IAE (Score-MESSAGE)	5
B) Le processus de recrutement à l'IAE	5
<u>Etape 1</u> : Envoi du dossier de candidature	5
<u>Etape 2</u> : Réponse du jury consécutive au dossier	6
<u>Etape 3</u> : Réponse du jury consécutive à l'entretien	6
3) L'inscription administrative	6
<i>--schémas des procédures de candidature--</i>	7
Informations complémentaires	8
1) Le calendrier du recrutement 2017	8
2) Le statut : formation initiale ou continue	9
3) Les coûts d'inscription	9
4) Les contacts	9
5) Les cas particuliers de candidatures	10
6) Téléchargement du dossier d'inscription	10
7) Liste des pays relevant de Campus France	11
8) Dispense du certificat de niveau B2 en français	11

Après une présentation succincte de la formation, les caractéristiques des enseignements et du stage seront détaillées, avant d'aboutir aux modalités de recrutement des étudiants. La dernière partie du document mettra à disposition quelques informations complémentaires (formation continue, calendrier, coût de la formation et contacts).

Présentation générale de la formation

Le master AE est une formation ancienne (*ex-CAAE-Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises*) et reconnue depuis longtemps par les entreprises. Ses objectifs originaux seront présentés ainsi que ses débouchés professionnels.

1) Les finalités

- Le master Management (double compétence) spécialité « Administration des entreprises » délivre **une solide formation professionnelle en management** à un public possédant des **compétences initiales non gestionnaires**, qu'elles soient techniques, scientifiques (ingénieurs en particulier), juridiques, littéraires, médicales ou pharmaceutiques.
- La délivrance de ce **master professionnel** permet d'obtenir **une double compétence en gestion**, appréciée tant au niveau des entreprises privées que des organisations du secteur public. La formation inculque **une logique de manager** et permet la maîtrise de nombreux outils de gestion et favorise également la démarche du créateur d'entreprise.
- Attention ! Le contenu de la **formation** porte **sur la gestion/le management et non sur l'administration**. *Le qualificatif « administration » est une traduction directe (de l'anglais) du même mot, dans les années 50, synonyme de management/gestion. En effet, le master AE a été le premier diplôme de management/gestion créé dans le cadre du service public, dans les années 50. Son succès incontesté auprès des entreprises a conduit à maintenir ce qualificatif quelque peu désuet d'administration...mais des entreprises.*
- La durée des études est d'une année universitaire, soit deux semestres, de fin septembre à fin mars. Il s'agit du **seul véritable master de management délivré par l'Etat, accessible en une année universitaire**, et qui présente de ce fait un caractère dérogatoire à la règle du master en deux ans. Mais il présuppose la détention d'un autre titre de master ou équivalent, ou au moins un master 1^{ère} année obtenu dans de bonnes conditions.
- Il peut être considéré comme l'**équivalent du MBA** (Master of Business Administration) anglo-saxon.

2) Les débouchés professionnels

Cette formation diplômante est particulièrement adaptée aux professionnels désireux de mettre en place un projet d'évolution de carrière ou de reconversion.

Le diplôme de Master AE facilite l'accès à des postes à responsabilité, précisément à des postes de direction dans de petites et moyennes entreprises et, pour le public ingénieur, à des postes de chefs de projet, de directeurs de production, d'encadrement, de technico-commerciaux, de création et de reprise d'entreprises en tous domaines. Les domaines professionnels sont très diversifiés car ils dépendent de la formation d'origine de l'étudiant.

Fonctions : - direction et postes d'encadrement - création ou reprises d'entreprises - comptabilité, finance, contrôle de gestion - gestion et administration des entreprises - marketing, commercial, vente - personnel, ressources humaines - gestion des Systèmes d'Information - management de projets	Secteurs : - secteur industriel, industrie pharmaceutique - construction navale, aéronautique - services aux entreprises, aux particuliers - banque, assurance, finance - commerce, distribution - communication, publicité, études marketing - édition, presse, secteur culturel - secteur social, humanitaire
--	---

Organisation et contenu des enseignements

L'enseignement théorique et pratique doit être complété par une mise en œuvre lors d'un stage évalué.

1) La maquette du diplôme

La réussite au diplôme suppose la validation et le suivi d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs et par des professionnels de haut niveau (entreprises locales et organisations publiques).

<i>UE = Unité d'enseignement</i>		<i>ECTS = crédits européens</i>	
ENSEIGNEMENTS	ECTS	Coefficient	Durée
Semestre 1			
UE1 Environnement de l'entreprise			
Entrepreneuriat et Management de l'innovation	3	3	18 H
Droit des affaires, droit social et droit fiscal	4	4	30 H
UE2 Management comptable et pilotage de l'entreprise			
Comptabilité financière	5	5	30 H
Comptabilité de gestion	3	3	24 H
Contrôle de gestion	4	4	24 H
UE3 Management Financier et informationnel de l'entreprise			
Analyse financière	4	4	30 H
Politique financière	4	4	30 H
Systèmes d'Information de Gestion et Informatique	3	3	24 H
Semestre 2			
UE4 Management stratégique et organisation			
Stratégie générale	4	4	30 H
Management de projets et <i>supply chain</i>	3	3	24 H
Gestion des Ressources Humaines	4	4	30 H
UE5 Marketing et développement des aptitudes managériales			
Marketing	4	4	30 H
Business English	2	2	12 H
Jeu de simulation	2	2	18 H
Méthodologie du stage			6 H
Stage d'application	11	11	3 à 5 mois
TOTAUX	60	60	360 H

2) Le déroulement des cours

Le master AE se déroule durant la journée, généralement du lundi au vendredi, samedi exceptionnellement. En moyenne, la durée des cours est de 15 à 18 H par semaine, mais suppose un travail personnel intense. Relevant du service public, il est ouvert aux étudiants de tout âge, de toute origine et de toute nationalité. . Les étudiants sont aux alentours de **20 par promotion**.

- Le 1^{er} semestre se déroule de fin septembre à janvier, avec une pause de 2 semaines pour les congés de Noël.
- Les enseignements du 2nd semestre s'effectuent de février et mars. Ils sont obligatoirement suivis d'un stage de 3 à 5 mois, qui peut débuter dès le mois d'avril et qui doit s'achever fin août.

3) La période de stage

Un stage de **trois mois** (minimum) est **obligatoire**, et peut atteindre les cinq mois selon les opportunités et aspirations des étudiants. Ce stage favorise la mise en œuvre des savoirs théoriques étudiés et facilite l'insertion dans la vie professionnelle. Réalisé sous **la double responsabilité** d'un **tuteur d'entreprise** et d'un **tuteur universitaire**, il fait l'objet d'une **soutenance** obligatoire (présentation des missions assurées et bilan / discussion avec le jury).

A titre particulier, les étudiants projetant de **créer une entreprise**, peuvent demander à remplacer le stage par un **mémoire** sous la double responsabilité de deux professeurs de l'IAE. Une **soutenance** est également exigée devant le jury.

4) Le cas des étudiants salariés

Actuellement, la formation master MAE ne fonctionne pas en formation continue *ad hoc* (pas de cours du soir et/ou samedi). Pour les étudiants salariés ou personnes en reprise d'études, deux solutions sont envisageables

- ✓ 1^{ère} hypothèse. L'étudiant maintient son activité professionnelle. Toutefois, il lui appartient d'adapter cette dernière, afin de pouvoir suivre les enseignements obligatoires, et de pouvoir assumer le fort investissement de ce master. Rappelons qu'il s'agit de passer du niveau zéro en gestion/management, au niveau bac+5. Seuls des professionnels de haut niveau sont capables de ce challenge... et sur la base d'une activité réduite. Pour réussir le master, l'étudiant doit obtenir soit un temps partiel, soit un allègement de sa charge de travail professionnelle.
- ✓ 2^{ème} hypothèse Un régime spécial d'études est prévu pour l'étudiant en situation d'emploi, d'après la charte de l'Université. Le master MAE peut être obtenu en deux années, dans le cadre d'un **contrat pédagogique**. Il doit, pour ce faire justifier d'un statut d'étudiant salarié (contrat de travail) lors de son inscription pédagogique.

Les modalités d'accès au Master AE (double compétence)

Si votre candidature répond aux conditions préalables (1), vous pourrez vous engager dans le processus d'admission (2). Après une réponse favorable du jury, il vous restera à vous inscrire administrativement (3)... et à bénéficier des enseignements.

1) Les conditions préalables

Afin de bénéficier de cette double compétence spécifique au master AE, les candidats doivent disposer *a minima* d'une première compétence de haut niveau (équivalent master) dans leur domaine de spécialité (sciences, droit, lettres, médecine etc.).

Lors de la rentrée 2017 (fin septembre), vous devrez être titulaire (au choix, et au minimum) :

1. d'un diplôme français d'**ingénieur** (*Ecole ou maison sur concours*), d'**avocat**, de **doctorat**, de **médecin**, de **pharmacien** ou d'un diplôme européen reconnu comme équivalent en France ;
2. d'un **Master 2ème année** d'une **discipline autre que** la **gestion** / le **management** / le **marketing** (filières scientifiques, juridiques, littéraires, économiques et médicales) ;
3. d'un Master 1ère année validée dans de bonnes conditions dans une **discipline autre que** la **gestion** / le **management** / le **marketing** (filières scientifiques, juridiques, littéraires, économiques et médicales).

Les étudiants étrangers disposant de ces mêmes diplômes français ou équivalents, peuvent candidater dans les mêmes conditions. Toutefois, ils doivent remplir l'une des deux conditions (au choix) :

- résider en France
- disposer d'un visa pour suivre les cours durant l'année, et pouvoir se rendre disponible pour l'entretien à l'IAE

→ **D'autres situations particulières permettent d'accéder au diplôme** (voir à la fin de ce document : 5)

Les cas particuliers de candidatures)

Il s'agit principalement

- des étudiants étrangers disposant des diplômes requis (ingénieurs, docteurs, masters etc.), mais résidant dans leur pays d'origine.
- des professionnels ne disposant pas d'un diplôme à bac + 4, mais bénéficiant d'une expérience professionnelle significative. Ils peuvent demander à accéder au master AE en demandant une équivalence.

Attention ! Le haut degré d'exigence des enseignements suppose une **bonne maîtrise du français**.

Le candidat ne disposant pas de la nationalité française, ni de celle d'un pays où le français est langue officielle (*Voir en fin de brochure : informations diverses 8*), doit justifier du **niveau B2** du CECR (*Cadre Européen Commun de Référence*). Le candidat qui a déjà été inscrit dans une université française ou qui possède un bac français est dispensé de ce test.

Si vous répondez à ces prérequis en termes de diplôme, d'expérience et de maîtrise du français, il vous faudra ensuite satisfaire à d'autres exigences ! En effet, le nombre de places en master AE est limité et suppose une capacité de travail importante.

2) Le processus d'admission ordinaire

Certaines candidatures relèvent d'une procédure particulière (voir p 9) : certains étudiants étrangers et personnes en reprise d'études. La plus grande partie des candidats doivent suivre la procédure ordinaire.

Dans ce cadre, le candidat doit normalement participer au **test des IAE Score MESSAGE**, sauf pour les candidatures en formation continue. Par ailleurs, le dépôt de votre dossier vous permettra après une première sélection, d'accéder à un entretien, et d'être (*éventuellement*) admis.

A- Le test des IAE (Score MESSAGE)

Tous les candidats en formation initiale doivent passer le test commun à tous les étudiants du réseau. Les résultats de cette évaluation sont pris en compte dans l'évaluation du candidat et seront évoqués lors de l'entretien. Les résultats au Score IAE-Message sont valables pour une durée de 3 rentrées universitaires pour les scores passés à partir de 2017.

Deux **exceptions** sont à relever.

1. Les candidats disposant de plus deux années d'expérience professionnelle, en **reprise d'études**, en sont dispensés.
2. Les étudiants étrangers relevant de **Campus France** n'ont pas obligation d'effectuer le test.

Ce test mesure les aptitudes des candidats dans quatre domaines fondamentaux pour de futurs managers :

Matières	Notation	Nature des interrogations
Culture générale, économique et managériale	100 points	50 questions QCM
Compréhension et expression écrite en français	100 points	50 questions QCM
Raisonnement logique et numérique	100 points	20 questions QCM
Compréhension et expression écrite en anglais	100 points	50 questions QCM

La procédure d'inscription au test des IAE est totalement indépendante de la candidature à l'IAE de Toulon.

→ **Pour s'inscrire**, voir l'adresse suivante : www.iae-message.fr

Ce test s'effectue plusieurs fois dans l'année dans de nombreuses villes universitaires disposant d'un IAE (se renseigner sur www.iae-message.fr). L'une des sessions aura lieu le **30 mai 2017** à Toulon, avec une date limite d'inscription fixée au **21 mai 2017**.

Rappel : les étudiants en formation continue ou relevant de Campus France sont dispensés du test.

B- Le processus du recrutement à l'IAE

à partir du 3 avril 2017

La procédure comporte trois étapes impératives.

Etape 1 : Envoi du dossier de candidature

Il vous faut renvoyer par voie postale ou déposer manuellement le dossier téléchargé sur le site de l'Université qui doit comporter :

- un **numéro d'inscription**, qui permet l'enregistrement informatique ;
- un **CV** ;
- une **lettre de motivation** explicitant votre projet professionnel ;
- les **résultats du test** des IAE SCORE-MESSAGE s'il est disponible ;
- les autres pièces justificatives demandées.

→ **Le mode d'accès web au téléchargement du dossier est précisé en fin de ce document :**

Etape 2 : Réponse du jury consécutive au dossier

Après examen du dossier, le jury se prononce :

- soit pour la convocation **par courriel** à un entretien à une date précise (entre le 23 et le 27 juin pour la 1^{ère} session et entre le 14 et le 19 septembre pour la 2nde session). ***En cas d'impossibilité matérielle d'y participer, il faut prendre contact très rapidement avec le secrétariat pour essayer de reporter ou avancer l'entretien.***
- soit pour le rejet de la candidature. Dans ce cas, il faut consulter le site web de l'université avec le numéro d'inscription.

Les candidats retenus effectuent un entretien en français devant deux membres du jury (enseignants et/ou professionnels), afin d'évoquer leur projet professionnel et les conditions de déroulement de la formation. Ils doivent succinctement se présenter et répondre aux questions du jury, qui doit disposer des résultats du test des IAE, sauf cas particulier des étudiants en reprise d'études (formation continue ou équivalent).

Remarque : le jury pourra admettre des candidats n'ayant pas passé le test des IAE, si leur profil est considéré comme remarquable.

Etape 3 : Réponse du jury consécutive à l'entretien

Après votre passage devant le jury, les réponses peuvent être de trois types :

- admission sur la liste principale
- report à la seconde session
- refus de la candidature.

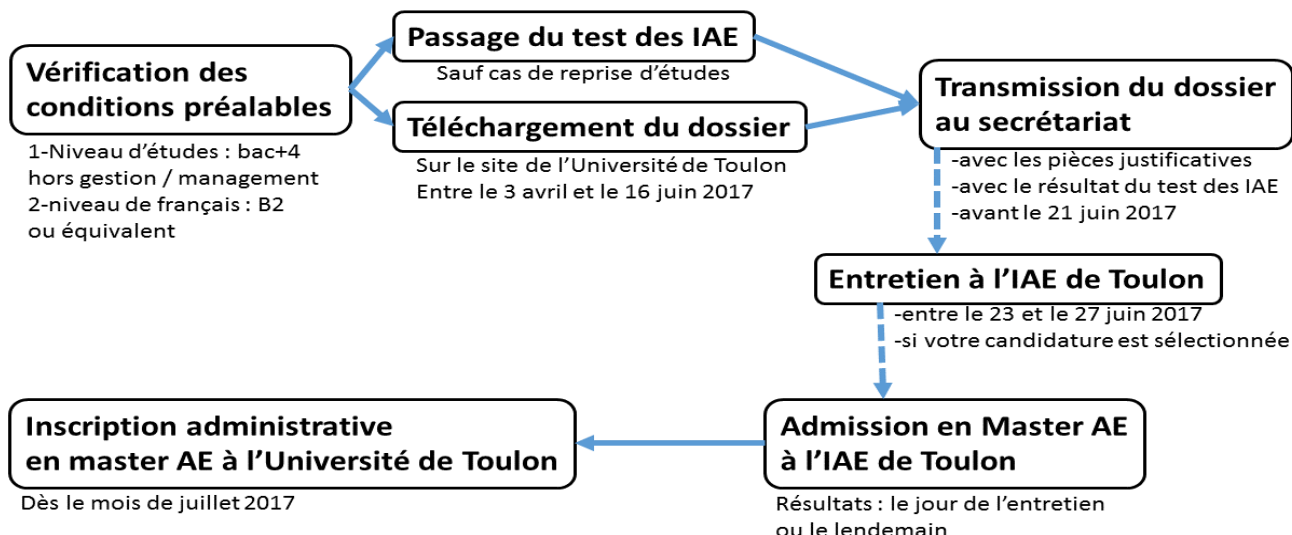
Les résultats sont officiellement disponibles pour chaque candidat sur le site de l'Université dans la mesure avec le numéro d'inscription. Le plus souvent, en cas d'admission, les résultats sont connus officieusement à la fin de l'entretien. Pour la 2^{ème} session, en raison des faibles délais impartis, les candidats pourront être informés (en sus) par voie téléphonique. La rentrée solennelle de l'IAE devrait avoir lieu le 22 septembre 2017 à 14 H, et les **cours** devraient débuter le **25 septembre 2017**.

3) L'inscription administrative

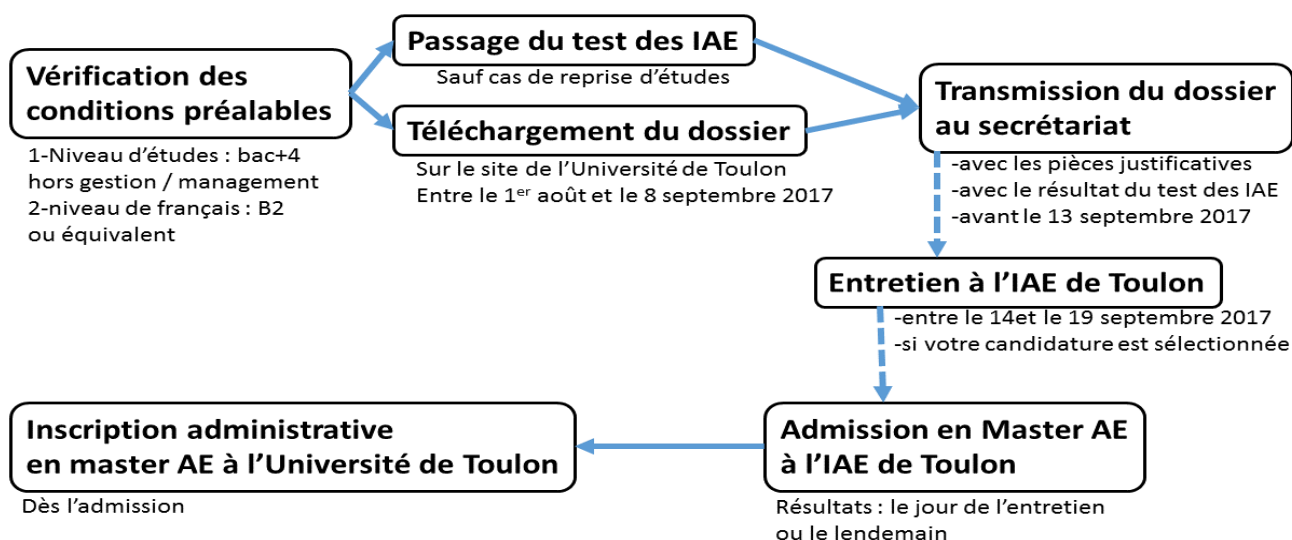
Une fois le candidat admis, après le dépôt du dossier et le passage de l'entretien, il doit satisfaire aux formalités purement administratives. Pour ce faire, il devra prendre rendez-vous avec les services de la scolarité. Il lui restera à fournir différents documents pour disposer (enfin !) du statut *privilegié* d'étudiant... en master AE.

→ Afin de faciliter la compréhension, la procédure est illustrée

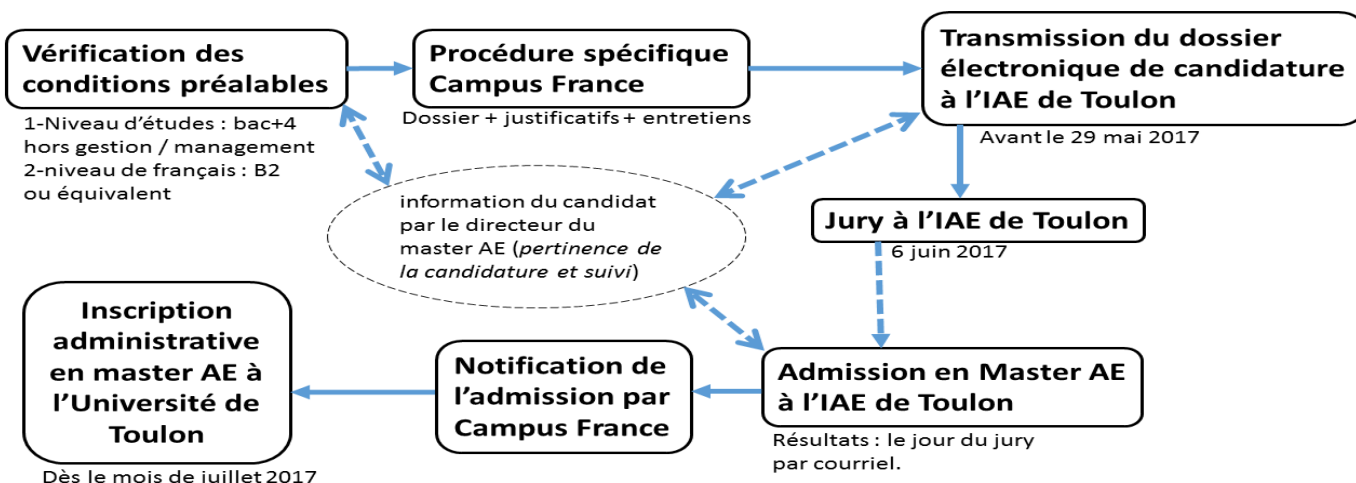
- pour la candidature ordinaire 1^{ère} et la 2^{ème} session
 - pour la candidature par Campus France
- voir la suite...



LA PROCEDURE DE CANDIDATURE ORDINAIRE (1^{ère} session)



LA PROCEDURE DE CANDIDATURE ORDINAIRE (2^{ème} session)



LA PROCEDURE DE CANDIDATURE PAR CAMPUS FRANCE

→ En cas de difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat, voire avec le directeur de la formation (voir les coordonnées détaillées en fin de document). **Contact :** M2AE@univ-tln.fr

→ Le master AE de l'IAE de Toulon relève de l'Université de Toulon, et à ce titre il participe du service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il a vocation à s'adresser à toute personne ayant le niveau requis, quelle que soit son âge, son sexe, sa nationalité, son origine sociale, ethnique ou religieuse. Pour un coût limité, il dispense une formation polyvalente de haut niveau (équivalent MBA) accessible à tout individu disposant des capacités intellectuelles requises.

Informations complémentaires

Quelques précisions utiles...

1) Le calendrier du recrutement 2017

Pour candidater, suivant la **procédure ordinaire**, il faut **télécharger un dossier** (DUA = Dossier Unique d'Admission) durant la période de téléchargement (*courte pour des raisons légales !*), **l'imprimer, le déposer avec les pièces justificatives** au secrétariat de l'IAE.

Les candidats peuvent s'inscrire en session 1 ou en session 2, selon leur disponibilité.

Attention aux dates

- ✓ **de retrait** du dossier
- ✓ **de dépôt** du dossier avec les pièces justificatives !

	Session 1	Session 2
ouverture téléchargement du dossier DUA (site web)	3 avril 2017	1 ^{er} août 2017
fermeture téléchargement du dossier DUA (site web)	16 juin 2017	8 septembre 2017
Date limite d'envoi du dossier imprimé avec pièces justificatives au secrétariat de l'IAE (<i>le cachet de la poste faisant foi</i>)	<u>21 juin 2017</u>	<u>13 septembre 2017</u>
Date limite d'inscription au test des IAE	21 mai pour Toulon*	16 juillet à Lyon*
Date de passage du test des IAE	30 mai à Toulon*	24 août à Lyon*
<i>Entretiens (dates non fixées à ce jour)</i>	<i>entre le 23 et le 27 juin</i>	<i>entre le 14 et le 19 septembre</i>
Date de publication des résultats	3 juillet 2017 au plus tard	25 septembre au plus tard

* Il est possible de le passer dans une autre ville ou à une autre date : voir le site www.iae-message.fr

2) Le statut : formation initiale ou continue

STATUT en Formation Continue	Demandeur d'emploi indemnisé (ARE, RSA...)	Procédure Pôle Emploi : AISF
	Demandeur d'emploi pris en charge	CPF, CSP
	Salarié pris en charge (Entreprise, organisme financeur)	Plan de formation, Contrat / période de professionnalisation, CIF, CPF
STATUT en Formation Initiale <i><u>Quelque soient l'âge et la durée d'interruption des études</u></i>	Demandeur d'emploi non indemnisé	
	Salarié et tout public sans prise en charge	

3) Les coûts d'inscription

En 2016/2017, dans le cadre du service public universitaire, les droits universitaires classiques s'élèvent à **261,10 €** pour le Master AE.

De plus, il faut éventuellement y ajouter 215 euros de frais de Sécurité Sociale étudiante pour les étudiants de moins de 28 ans.

Par contre, pour les étudiants relevant du statut de Formation Continue, le tarif est de **5 800 €** pour 2016-2017.

Attention ! Ces éléments sont donnés à titre indicatif, afin de disposer d'un ordre de grandeur, étant votés chaque année par les différents conseils de l'Université.

4) Les contacts

- ➔ Ne pas hésiter à demander des conseils en cas de difficulté, de préférence par courriel.
- ➔ En cas de doute, envoyer un CV au responsable du diplôme pour avis.
- ➔ Attention au respect des délais, en particulier pour le test des IAE !

-MAE Master Administration des Entreprises de Toulon

Contact : M2AE@univ-tln.fr

Secrétariat du master AE (Mme Auclerc Florence)

Tél. : 04 83 36 63 22 auclerc@univ-tln.fr

Direction du master AE (M. Pensel, Maître de Conférences Hors Classe en Sciences de Gestion)

Tél. : 04 83 36 63 57 pensel@univ-tln.fr

-Institut d'Administration des Entreprises de Toulon

Campus de Toulon – 70 avenue Devoucoux 83 000 TOULON

Fax : 04 83 36 63 09

Site web : <http://iae-toulon.com/institut>

-Réseau des IAE

104 avenue du Peuple Belge - 59043 LILLE Cedex

Tél : 03 20 12 24 69 - **Fax** : 03 20 12 34 13

secretariat@reseau-iae.org

www.reseau-iae.org

Test des IAE SCORE-MESSAGE

<http://www.iae-message.fr>

Tél : 03 20 12 34 22

5) Les cas particuliers de candidatures

Situation	Action à engager	Contact et procédure
Candidat achevant son diplôme d' ingénieur Seatech en 2017	Régime particulier. Voir le point IX du règlement d'examen : http://www.univ-tln.fr/IMG/pdf/reglement-examen-mcc-master-administration-entreprises-2016-17.pdf	Télécharger le dossier DUA et respecter la procédure ordinaire. Contacter le responsable du master AE par courriel.
Candidat non titulaire d'un bac + 4 , de nationalité Européenne disposant d'une solide expérience dans son domaine de compétences.	Demander une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour une reprise d'études . Voir : http://www.univ-tln.fr/Validation-pour-l-acces-aux-etudes-VAE-Reprise-d-etudes.html	Contacter le responsable du master AE par courriel. En utilisant le site de l'Université, déposer un dossier spécifique auprès du service de la VAE en précisant bien reprise d'études . Le reste de la procédure est identique (test des IAE et entretien).
Candidat étranger disposant d'un diplôme français reconnu à bac+4 minimum. → Il peut accéder à la France (visa) et pourra donc participer à un entretien à Toulon.	Engager la procédure ordinaire de candidature.	Télécharger le dossier DUA et respecter la procédure ordinaire. La procédure suppose le passage du test des IAE (éventuellement hors France) et de l'entretien. En conséquence, le candidat devra se déplacer pour l'entretien à l'IAE, sauf dérogation d'entretien par visioconférence / téléphonique
Candidat français ou étranger disposant d'un diplôme étranger à bac+4 minimum, équivalent au diplôme français . → Il peut accéder à la France (visa) et pourra donc participer à un entretien à Toulon.	Demander une VES (Validation des Etudes Supérieures). Voir : http://www.univ-tln.fr/Valider-vos-etudes-superieures-DUA.html	Contacter le responsable du master AE. En utilisant le site de l'Université, télécharger et déposer un dossier de VES à l'IAE de Toulon. Le reste de la procédure est identique (test des IAE et entretien), <i>sauf candidats en reprise d'études dispensés du test</i> .
Candidat étranger disposant d'un diplôme étranger à bac+4 minimum → Il n'a pas d'accès (visa) en France . → Une antenne Campus France est disponible dans son pays (voir la liste p 11).	Candidater auprès de CAMPUS France dans le pays de résidence . Voir : www.campusfrance.org	L'organisme organisera les entretiens et transmettra le dossier au jury du Master AE de Toulon. Les candidats peuvent prendre contact directement avec le Directeur du diplôme pour évaluer leurs chances de succès.
Candidat étranger disposant d'un diplôme étranger à bac+4 minimum → Il n'a pas d'accès (visa) en France . → Campus France n'a pas d'antenne dans son pays (voir la liste p 11).	Demander un dossier ordinaire de candidature.	Télécharger le dossier DUA et contacter le responsable du master AE par courriel. Un entretien par visioconférence pourra être effectué.

6) Téléchargement du dossier d'inscription

Pour les raisons juridiques précédemment évoquées, l'accès au téléchargement du dossier n'est possible qu'aux dates citées (**du 3 avril au 16 juin 2017** en 1^{ère} session et **du 1^{er} août au 8 septembre 2017** pour la 2^{nde} session).

Principe : la procédure à suivre devrait être la suivante :

Formation > **Inscription** > **Étudiant** > **Inscription à un niveau supérieur d'études** > **Vous ne disposez pas d'un accès direct**. Puis téléchargement du dossier / impression / envoi avec les pièces justificatives au secrétariat.

Solution 1 : procédure rapide

1-Pour y accéder au plus vite, il faut cliquer sur :

http://nemrod.univ-tln.fr/rec_utln/ZeBigControleur.do?typ_cand=AIO&etape=typ_candidature

2-puis répondre aux questions.

3-cliquer sur le lien en pdf, qui permettra d'obtenir un dossier d'inscription et un numéro d'inscription (A NOTER).

4-Envoyer le dossier imprimé (avec un numéro d'inscription) et les pièces justificatives au secrétariat du master AE.

Solution 2 : Procédure semi-détaillée :

1- Aller sur le site : www.univ-tln.fr/Inscription-a-un-niveau-superieur-d-etudes.html

2- aller sur [Étape 2 : les procédures selon votre accès à la formation](#)

puis cliquer sur [Vous ne disposez pas d'un accès direct](#)

3- puis cliquer sur [Renseigner le Dossier Unique d'Admission](#)

4-puis répondre aux questions.

5-cliquer sur le lien en pdf, qui permettra d'obtenir un dossier d'inscription et un numéro d'inscription (A NOTER).

6-Envoyer le dossier imprimé (avec un numéro d'inscription) et les pièces justificatives au secrétariat du master AE.

Solution 3 : Procédure détaillée :

1- Aller sur le site : www.univ-tln.fr

2- A droite : vous êtes [•Etudiant](#)

3- puis cliquer sur [s'inscrire à l'Université](#)

4- puis cliquer sur [Inscription à un niveau supérieur d'études](#)

5- aller sur [Étape 2 : les procédures selon votre accès à la formation](#)

puis cliquer sur [Vous ne disposez pas d'un accès direct](#)

6- puis cliquer sur [Renseigner le Dossier Unique d'Admission](#)

7-puis répondre aux questions.

8-cliquer sur le lien en pdf, qui permettra d'obtenir un **dossier d'inscription** et un **numéro d'inscription** (A NOTER).

9-Envoyer le dossier imprimé (avec un numéro d'inscription) et les pièces justificatives au secrétariat du master AE.

7) Liste des pays relevant de Campus France

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina-Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo-Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée-Conakry, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Taïwan, Togo, Tunisie, Turquie, Viêt-Nam

8) Dispense du certificat de niveau B2 en français

L'attestation justifiant le niveau B2 en français est obligatoire pour les étudiants non francophones.

En conséquence, les ressortissants des Etats où le français est la langue officielle en sont dispensés. Il s'agit des pays suivants.

Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada (Nouveau Brunswick et Québec), Centrafrique, Comores, Congo-Brazzaville, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Conakry, Guinée Equatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Vanuatu.

Rappel : le candidat est également dispensé de ce test s'il a déjà été inscrit dans une université française ou s'il possède un bac français.



Master Professionnel Management Administration des Entreprises

Rappel : les candidats CAMPUS FRANCE et les candidats en formation continue/reprise d'études sont dispensés du test des IAE SCORE MESSAGE.

Pour des nouvelles perspectives de carrière et une nouvelle façon de penser la réalité humaine et économique...

...venez nous rejoindre en master AE...

...un véritable Master de Management / MBA

...une double compétence de plus en plus appréciée.

→ en 6 mois de formation + 3 mois de stage !

